

LE BRUXELLOIS

ABONNEMENTS ;

1 ans	20 fr.
6 mois	12 fr.
3 mois	8 fr.
1 mois	3 fr.

Journal Quotidien Indépendant

Rédaction, Administration, Publicité :
45, RUE HENRI MAUS, 45, BRUXELLES

ANNONCES ;

Faits Divers	la ligne	2 fr.
Nécrologie		1 fr.
Petites annonces		0-20

LA GUERRE SAINTE EN ORIENT

BULLETIN DU JOUR

Le Voyage de M. Caillaux

Il y a des gens qui sont prédestinés à être en vedette en tout et partout.

M. Caillaux est un de ces hommes.

En France, depuis que la politique existe, et Dieu sait s'il y a longtemps que cette plaie afflige l'humanité, toujours les principes ont dû s'effacer devant les personnalités.

Qu'il s'appelle Thiers, Gambetta, Ferry ou Boulanger, toujours le public français a eu une idole à adorer ou une victime à écraser.

Souvent cette popularité d'un homme fut courte, mais toujours elle fut violente.

Après tant d'autres, il semble qu'en ces derniers temps M. Caillaux a décroché la timbale. En effet, depuis un an ou deux il est l'homme politique français qui a été le plus discuté et attaqué et son nom est célèbre dans le monde entier.

Reste à voir si cette popularité est vraiment bien flatteuse pour lui.

Si nous laissons de côté la question de l'impôt sur le revenu qui a été son tremplin politique, nous croyons que son rôle dans l'affaire Calmette ne lui a pas apporté beaucoup de prestige et la guerre actuelle ne paraît pas devoir lui donner l'occasion de se rendre populaire dans un sens élogieux.

En effet, après s'être fait octroyer quinze jours d'arrêt pour avoir quitté son poste sans autorisation, il vient de trouver moyen de se faire envoyer en mission en Amérique.

Le prétexte donné serait que le ministre du commerce français aurait chargé l'ancien président du conseil d'une mission économique au Brésil. Caillaux doit aller étudier la possibilité d'importer là-bas des produits français afin de pouvoir concurrencer de plus large façon les importateurs autrichiens et allemands.

Beaucoup de ceux qui liront cette information se diront que c'est là une façon très élégante de... le camp au moment où la France a besoin de tous ses hommes pour faire face à un adversaire redoutable.

Et quand on se reporte à quelques mois en arrière on revoit la Cour d'assises de Paris tout enfiévrée de la lutte terrible que soutenaient partisans et adversaires de l'ancien ministre des finances.

Et l'on frémit quand on se rappelle ces paroles de l'auteur dramatique Bernstein : « Si la guerre éclatait demain, disaient-ils, je partirais le quatrième jour de la mobilisation, et vous, Monsieur ? Je vous avertis qu'à l'armée on ne se fait pas remplacer par une femme. Il faut tirer soi-même ! »

Or, en ce moment, Bernstein est au front qu'il a rejoint dès l'ouverture des hostilités, tandis que Caillaux vogue, en compagnie de sa femme, vers l'Amérique du Sud.

Il faut reconnaître que c'est peut-être très malin, mais quand on se rappelle les magnifiques discours que M. Caillaux a prononcés devant la Cour d'assises, on se dit que le plus comédien des deux n'était pas l'auteur dramatique.

LA GUERRE

LA SITUATION

Il n'y a pas grand chose de nouveau à signaler sur les divers fronts de bataille.

— Sur l'Yser les Allemands ne semblent pas avoir réussi jusqu'ici à progresser depuis la prise de Dixmude.

— En France, on signale un peu d'activité du côté de Verdun où le dernier communiqué allemand annonce avoir repoussé favorablement des attaques françaises.

— En Serbie, les Autrichiens semblent marcher assez vite dans le sens du succès.

— En Pologne et en Galicie, les Russes, sans vouloir nier l'échec qu'ils ont subi sur les frontières de la Prusse orientale, prétendent cependant en atténuer l'importance en annonçant d'autre part une marche en avant à travers les Carpathes.

Il se pourrait donc que, battues au Nord de leur front, les armées du Tzar avancent cependant dans le Sud.

— Enfin, en Caucase, suivant que l'on suit un communiqué d'un belligérant ou d'un autre, ils accusent tous les deux des victoires.

Nous serons fixés plus tard.

— Et sur mer, calme des plus plats.

L'armée française

Suivant les journaux français, le ministère de la guerre s'occupe activement du remplacement des unités actuellement en campagne par des troupes fraîches.

M. Millerand a ordonné l'enrôlement des hommes valides mais moins aptes au service. On estime le nombre de ces recrues à un demi-million, mais les experts militaires mettent ces chiffres en doute. Le Temps discute cette question longuement et conclut pour finir que la France ne réussira pas à mettre sur pied une nouvelle armée pouvant efficacement résister à l'Allemagne.

Les troupes de couleurs

Le commencement de la saison froide se fait gravement sentir en France et dans le Nord-Ouest de la Belgique pour les Hindous et les troupes noires. Suivant les journaux de Paris, des décès et des maladies ont été constatés parmi eux. Pour ce motif, on discute la question d'employer en Algérie et au Maroc les troupes hindoues qui viennent de débarquer à Marseille.

Les prisonniers

L'ambassadeur espagnol, à Berlin, qui est chargé des intérêts français en Allemagne, a reçu l'autorisation il y a quelques jours du gouvernement allemand, de visiter un campement de Français prisonniers. En revanche, le gouvernement français a autorisé l'ambassadeur américain à Paris, à visiter tous les campements de prisonniers allemands en France.

Le gouvernement français a l'intention d'employer les prisonniers allemands au Sud de l'Algérie à des travaux de chemin de fer et de chaussées parce qu'il est impossible de trouver des ouvriers européens ou indigènes à des salaires raisonnables. (Gazette de Cologne.)

En Turquie Un Manifeste du Sultan

« Jetez-vous impétueux comme des lions sur l'ennemi ; car aussi bien que notre vie, celle de 300 millions de Mahométans est en question, et je proclame la guerre sainte. Tout dépend de votre victoire. Les souhaits et les prières de 300 millions d'innocents et de fidèles opprimés qui s'adressent avec ferveur au Seigneur des mondes dans les mosquées et mesdids vous accompagnent. »

La guerre sainte, qui jusqu'à présent ne paraissait l'être que sur le papier, est maintenant le sujet d'innombrables télégrammes de Constantinople à la presse allemande. Un de ces télégrammes est assez curieux, voici ce qu'il dit :

« On croit ici (Constantinople) que l'Angleterre, la France et la Russie prendront des mesures afin que la proclamation d'une guerre sainte, par le calife, dans les Indes, en Algérie, et Tunisie, de même que dans d'autres pays, ne soit pas connue ; on est cependant persuadé que la nouvelle leur sera communiquée. »

Il semble donc que le monde hahométan n'attend qu'un signe du kalif pour pouvoir saisir les armes. En tout cas, il ressort du

télégramme que l'on admet à Constantinople la possibilité que dans les Indes, l'Algérie et la Tunisie, de même que dans d'autres pays, la proclamation de la guerre sainte n'est pas encore connue.

La Guerre Sainte des Musulmans

Le député italien Cirmené écrit dans la Stampa, au sujet de la proclamation du Sultan :

Sans aucune doute l'effet de cette proclamation sur les 300 millions de Musulmans sera immense. Cela ressort déjà du fait que l'Angleterre a fait les plus grands efforts pour persuader la Porte de ne pas prendre part à la guerre européenne. Ceux qui ignorent le grand danger qu'offre à l'Empire britannique une guerre anglo-turque pourraient s'étonner que le gouvernement de Londres s'est montré récemment si conciliant envers le gouvernement turc. Ce n'est cependant pas un miracle, puisque la plus grande partie des 300 millions de Musulmans sont des sujets britanniques. Les bases de l'Empire britannique subiront certainement un ébranlement sérieux, si les 70 millions de Mahométans vivant en Egypte, aux Indes et dans les autres colonies britanniques devaient faire cause commune avec le gouvernement du Padishah. Le Padishah aura-t-il le succès rêvé avec sa proclamation de la guerre sainte et conduira-t-il finalement à l'émeute tous les peuples dans les colonies anglaises et françaises qui croient en Mahomet ?

Les événements en cours nous apporteront bientôt la réponse.

En Russie

Le Tsar est rentré à Zarskoje Selo.

L'armée du Caucase

Tiflis, 16 novembre. (Agence Pétrograde). — L'état-major de l'armée du Caucase communique :

Après une série de combats dans la région de Koeprikof, nos troupes d'avant-garde ont définitivement reconnu le groupement des forces ennemies. A la suite de l'arrivée de considérables renforts turcs sur la côte près de Chuy Skala, Erzeroun et Trébizonde, nos troupes d'avant-garde se sont retirées toujours combattant dans les districts leur désignés. Les essais turcs de reprendre la colline de Khanessuk, que nous leur avions prise, ont échoué. Les autres divisions russes n'ont pas eu à combattre.

Sur Mer

En Flandre zélandaise, à Westcappellen, on a essayé ce jour de faire sauter une mine qui semblait flotter. Au cours de cet opération neuf personnes furent tuées, dont un capitaine de l'armée hindoue, six autres officiers, le gardien du polder et un soldat. Le choc de l'explosion fut tellement violent que des membres furent lancés sur la digue. Les pilotes furent enlevés, une par

tie de la digue est démolie. Les vitres du voisinage sont cassées. Vaz Diaz.

Suivant le journal Svenska Dagbladet la flotte russe de la mer Baltique est partie de Helsingfors et a pris la direction Sud-Ouest, probablement afin de chercher à rencontrer la flotte allemande.

Au Littoral

De la frontière zélandaise :

On nous écrit d'Oogsborg : Dimanche après-midi le bruit terrifiant du canon s'est à nouveau fait entendre d'une manière continue et l'après-midi les habitants ont été terrifiés en entendant de forts coups qui faisaient trembler tous les bâtiments jusque dans leurs fondations. Les détonations venaient de la direction Knocke-Blankenberghe et se faisaient entendre très distinctement. On croit que les travaux d'art qui se trouvent aux environs et près de Zeebrugge ont été détruits.

à Maestricht

Un ballon endommagé

Dimanche, un dirigeable, qui paraissait être en mauvais état, a survolé la ville, puis s'est dirigé vers Aix-la-Chapelle.

Nouveaux détails. — Le Limb. Kourier mentionne :

Dimanche, un dirigeable, qui paraissait la direction Nord-Est au-dessus de Maestricht, un ballon gris clair qui se trouvait à une assez grande hauteur et faisait d'étranges culbutes. Pas le moindre bruit ne se faisait entendre de la nacelle. Au-dessus de Broekhem, le ballon descendit tellement bas que les cordes pendantes rasaient le sol. On pouvait voir distinctement que c'était un dirigeable, dont une partie était endommagée. A un moment donné, le moteur recommença à fonctionner et le ballon s'éleva. Au-dessus de Valkenbourg, il avait de nouveau atteint une hauteur de 300 mètres. Les occupants que l'on pouvait apercevoir quand le ballon survola Broekhem mettaient apparemment tout en œuvre pour atteindre encore la frontière allemande.

En Australie

Melbourne, 16 novembre. — Le ministre de la défense nationale s'occupe de la formation d'un nouveau régiment d'infanterie pour le service à l'étranger.

Wellington, 16 novembre. — Le premier ministre annonce que la Nouvelle-Zélande pourra envoyer encore 50,000 hommes au front.

Jeunes gens belges en Angleterre

Le correspondant du bureau télégraphique Vaz Diaz mande de Flessingue :

De nombreux jeunes Belges, qui la plupart du temps n'ont pas encore atteint l'âge de 20 ans, passent à Flessingue pour se rendre en Angleterre. Ils sont intentionnés de prendre service dans l'armée anglaise.

Dépêches et Communiqués officiels

Communiqués officiels français

Paris, 16 novembre. — Le long du canal de l'Yser, de Nieupoort jusqu'au dessus de Dixmude, il n'y eut hier qu'une simple canonnade.

De nouvelles inondations ont été provoquées, et la région submergée s'étend maintenant au sud de Dixmude, jusqu'à cinq kilomètres au nord de Bixchoote.

Les troupes de l'ennemi, qui avaient essayé de traverser le canal entre la région de Dixmude et celle de Bixchoote, ont toutes été rejetées au delà des ponts.

Au sud d'Ypres, deux autres attaques allemandes ont été repoussées.

Nous avons, de notre côté, pris l'offensive et repris plusieurs points d'appui que l'ennemi

avait été à même de capturer il y a quelques jours.

Dans la région de l'Aisne et en Champagne, il y a eu des canonnades sans aucun résultat.

Entre la Lys et l'Oise, on ne rapporte que des actions de faibles unités, et des progrès partiels ont été effectués dans nos travaux d'approche.

Dans l'Argonne, Saint-Hubert a de nouveau été attaqué sans succès par les Allemands.

Dans la région de Saint-Mihiel, l'ennemi a échoué dans un coup de main tenté sur la forêt d'Apremont.

Il y a eu peu d'activité dans les Vosges.

Paris, 16 novembre. — On confirme officiellement qu'au cours de l'action dans la région d'Ypres, les pertes de l'ennemi en morts et en blessés ont été considérables.

Sur plusieurs points du front, les lignes sont si rapprochées que les Allemands ont dû retirer leurs sentinelles dans les tranchées.

(Central News.)

Communiqués officiels anglais

Londres, 16 novembre. — Le secrétaire de l'Amirauté fait la communication suivante :

Des opérations couronnées de succès contre la garnison turque à Sheik Seyd ont été effectuées par les troupes indiennes, assistées du vapeur « Duke of Edinburgh ».

Le fort turc (Turba) est situé sur les hauteurs rocheuses à l'est du cap Bab-el-Mandeb, à l'entrée méridionale de la mer Rouge et se trouve tout près de la ligne-frontière entre le territoire turc et le protectorat d'Aden. La péninsule de Sheik Seyd consiste en un groupe de hauteurs rocheuses réunies à la terre ferme par une plaine basse sablonneuse dont la plus grande partie est couverte à marée haute par une lagune de peu de profondeur. Les canons du fort commandent l'isthme reliant la péninsule à la terre ferme.

Trois bataillons de troupes furent débarqués en face des opposants, mais sous le couvert du feu du « Duke of Edinburgh », qui avait d'abord démantelé le fort Turba et qui collabora aux opérations.

Après avoir débarqué, un bataillon et demi d'infanterie attaqua les positions ennemies et dut faire face à un feu d'artillerie et d'infanterie bien dissimulé. Lorsque les collines commandant Manheli furent occupées, la résistance devint plus faible et environ 200 hommes de l'ennemi s'enfuirent par l'isthme sur des chameaux ou en canots par la mer. Six hommes de l'ennemi furent tués et la majorité de ceux qui restaient furent blessés et faits prisonniers.

Nous occupâmes les forts et capturâmes de grandes quantités de munitions et six canons de campagne. Des canons lourds furent probablement mis hors d'usage par le « Duke of Edinburgh ».

Les pertes parmi les troupes : un officier et quinze hommes blessés ; quatre hommes tués, aucune perte parmi les marins.

La légation britannique à La Haye communique une dépêche du ministère britannique des affaires étrangères dont nous extrayons ce qui suit :

Le commandant De Beer, en Afrique du Sud, a fait prisonnier tout un commando de rebelles avec 70 chevaux près de Schweizer Renek ; le commandant Visser a fait prisonniers plusieurs rebelles sur la frontière de la colonie du Cap et du Transvaal.

Communiqués officiels russes

L'Agence télégraphique russe fait connaître la communication suivante du quartier général russe :

En Prusse orientale, où nos positions s'étendent des environs de Stallupönen par Augerburg jusqu'à Johannsburg, nos troupes ont avancé sans cesse en luttant avec succès, dans la région de Soldau et de Neidenburg, où nous progressons malgré la résistance opiniâtre de l'ennemi. Sur la rive gauche de la Vistule, la bataille se développe sur un front de Plock jusqu'à la Wartha.

Les Allemands n'avancent plus sur le front Kalisz-Weljim. Dans la région de Csenstochaw et au sud, l'ennemi essaya de passer à l'offensive mais sans succès. L'avance russe vers Cracovie a continué. En Galicie, les Autrichiens cherchent à préparer une ligne de défense le long de la Dunajetz, sur le front Jabno-Tarnow et une autre le long du Bilok, sur un front près de Jasló. A la frontière galicienne nous avançons dans les passes des Carpathes.

Communiqués officiels allemands

C'est hier qu'a commencé la souscription à l'emprunt de guerre autrichien. De nombreuses inscriptions prétables sont déjà arrivées aussi bien des corporations que des particuliers ; on cite, entre autres, l'archiduc Frédéric qui a souscrit 8 millions de couronnes et les banquiers Rothschild pour 25 millions. On espère avoir réuni 400 millions de couronnes avant le jour de l'inscription.

Berlin, 18 novembre. — En général, la journée d'hier s'est passée sans faits saillants sur le théâtre de la guerre à l'Ouest. Les Français nous ont attaqué sans succès au Sud de Verdun et au Nord-Est de Cirey.

Sur le théâtre de la guerre à l'Est, c'est-à-dire en Russie, les opérations se poursuivent favorablement pour nos armées ; des détails supplémentaires manquent encore.

En Pologne

Dans les terrains au Nord de Lodz de nouveaux combats ont eu lieu, dont la décision n'est pas encore connue. Au Sud-Est de Soldau l'ennemi a été forcé de se retirer sur Mlava.

En Bulgarie

La nouvelle agence berlinoise « Korrespondenz Norden » communique que la marche victorieuse des Autrichiens contre la Serbie provoque le contentement général à Sofia. Les nouvelles concernant une poussée rapide en avant sont attendues avec impatience. On n'accorde pour le moment aux autres événements qui se déroulent sur le territoire de la guerre en Europe qu'un intérêt beaucoup moindre. Le langage des journaux gouvernementaux contre la Serbie devient de jour en jour plus violent et fait prévoir une aggravation de la tension entre les deux pays. On exige, en général, qu'une solution soit apportée à la situation intenable en Macédoine et, si la chose est nécessaire, en agissant militairement.

Au jour le jour

Le péril Sénoussi

Un de nos amis, qui a séjourné vingt ans dans tout le Nord-Africain et qui connaît particulièrement le monde musulman, a bien voulu nous fournir quelques précisions sur le mouvement Sénoussi.

Le scheik des Sénoussi vient, on le sait, de se prononcer en faveur de la guerre sainte contre les Anglais et les Français.

Il y a là, nous confie notre interlocuteur, un péril extrême pour la suprématie européenne ; car le rêve de la reconstitution d'un empire arabe est loin d'être mort dans les milieux dirigeants de l'Islam.

La Turquie, elle-même, a eu à compter, naguère encore, avec de graves révoltes politico-religieuses des tribus de l'Arabie.

L'Hindoustan compte avec les régions limitrophes une bonne centaine de millions de Mahométans, qui représentent les éléments les plus actifs, les plus industrieux, les plus riches et les plus influents de la grande presque asiatique. Ces fils de Mahomet sont parmi les agents les plus redoutables du jeune nationalisme hindou et, si l'Angleterre doit perdre un jour ce fleuron incomparable de sa couronne coloniale, elle devra ce désastre, pour une grande part, aux Musulmans indiens.

Delhi redeviendra peut-être la capitale d'un moderne Grand Mogol et ce nouveau dynaste pourrait parfaitement être quelque Abd-el-Kader élevé à l'européenne.

L'unification morale du monde musulman, disloqué depuis l'avènement des Osmanlis et la prise de Constantinople par Mahomet II (1453) se reconstitue lentement, grâce surtout à la rénovation rituelle dont les sociétés secrètes furent les ardents protagonistes.

Il y a trente ans que cette œuvre a commencé dans les vastes contrées de l'hinterland du Nord africain, reliées entre elles par le Sahara, s'est propagée, au point de constituer un véritable ordre de chevalerie religieux et militaire, la puissante confrérie des Sénoussi. Peu à peu — depuis le plus célèbre de ses réformateurs : El Mainin, l'Homme-Bleu, ainsi surnommé à cause de ses mystérieux tatouages — cette association a réussi à englober et à absorber les innombrables sectes islamiques dissidentes. Elle représente actuellement un véritable état politique occulte à tendances nationalistes très accusées.

C'est aux Sénoussi que l'Italie est redevable de ses échecs en Tripolitaine, en Lybie et en Cyrénaïque, dont elle ne possède réellement que le littoral méditerranéen.

Dans le Sud-Algérien et Tunisie, comme au Maroc, l'activité des marabouts, des ulemas, des hodjas, inféodés aux Sénoussi et qui sont les inspirateurs occultes des partis populaires, comme des sectes aïssaouas et autres similaires, entretiennent jalousement le ferment de révolte latente contre « l'infidèle ». La littérature, parlée ou écrite, cultivée le même irrédentisme religieux, qui appa-

raîtra quelque jour comme le lien de toutes ces insurrections morales de l'Islam.

Le scheik des Sénoussi est vénéré à l'égal d'un pape, à qui ne manque plus que la sainte La Mecque.

Et voilà pourquoi, si quelque général conducteur d'hommes surgissait, les unités éparpillées de la « mosaïque musulmane » seraient vite cimentées sous l'étendard vert du Prophète et le monde moderne assisterait étonné à la résurrection d'un vaste empire islamique qui engloberait la Perse et la Turquie même.

Cette heure ne sonnera sans doute point cette fois encore, mais viendra. Les élites musulmanes s'assimilent — tout comme les Jaunes — les facteurs matériels et scientifiques du progrès occidental, mais ils gardent leur mentalité morale, leur culture religieuse, leur physiologie et surtout leur idéal ethnique. Et c'est là l'unique explication à donner de ce phénomène qui déroute l'Européen en Orient : l'impossibilité d'assimiler les populations mahométanes et le peu de progrès des missions chrétiennes au milieu d'elles.

En attendant, la guerre sainte servira de répétition générale à ces tentatives de réformation du bloc islamique, œuvre dont M. Gabriel Hanotaux, ancien ministre des affaires étrangères de France, signalait naguère l'imminence inéluctable, écrivait-il dans le Figaro, comme une fatalité historique.

Cette diversion habile, même si la révolte n'éclate pas encore, force en tout cas l'Angleterre et la France à surveiller étroitement leurs colonies, où règne et veille la pensée invaincue de l'Islam.

ARY.

Salut à nos héros

Au moment où nos braves soldats quittent, en grande partie, la ligne de feu pour aller, à Paris, se remettre de trois mois et demi de combats surhumains, il sied que, de tous les cœurs belges, s'élèvent vers ces fils d'élite de la Belgique le salut affectueux, le baiser des âmes, le souvenir ému de ceux qui restent aux foyers dévastés et en larmes !

Leur vaillance a écrit aux fastes d'or de l'Histoire la plus éloquente page à la gloire de notre race dualiste. Elles auront tressailli les mânes de nos aïeux des gardes wallonnes qui sauvèrent jadis la couronne des Habsbourg et illustrèrent le nom belge, autant que le firent avant elles, les communiers des Eperons d'Or ou les Six Cents Franchimontois. Elles auront tressailli, dis-je, car, depuis le pont de Visé jusqu'aux marais de l'Yser, nos soldats, martyrs de la liberté et de l'indépendance, disputèrent seuls, ou à peu près, contre un adversaire gigantesque, le sol sacré où dorment les générations qui nous légèrent une patrie. Les sillons de cette terre ardente sont jalonnés de ruines et de douleurs.

Notre deuil s'illumine de fierté au souvenir de la vaillance que ces épreuves nous révélèrent. La veille encore, notre scepticisme à fleur de peau nous eût jugés incapables de tant de vertus civiques. La preuve est faite : nous restâmes dignes de ceux que César, qui se connaissait en hommes, proclama les plus courageux des Gaulois.

Hélas ! pourquoi faut-il que toute cette gloire soit baignée de tant de sang ? Soyons forts toutefois contre nos douleurs : pleurons nos morts glorieux et, avec la balade de 1830 dont nous berçaient nos aïeux,

Vénérons ceux qui ne sont plus !

Imitons leurs exemples, célébrons leurs vertus.

Echos et Nouvelles

Depuis les débuts de l'occupation allemande à Bruxelles, les diverses usines à gaz de Bruxelles ont réduit dans de fortes proportions la pression du gaz qu'elles fournissent aux habitants.

Il n'y a plus moyen de se chauffer ni de faire fonctionner un moteur, ce qui empêche de travailler ceux qui pourraient le faire.

Cette mesure de précaution était peut-être très sage quand on escomptait une disette de charbon, mais maintenant que celui-ci peut arriver en assez fortes quantités nous croyons que les gazomètres pourraient commencer à augmenter la pression du gaz fourni.

Et nous espérons que les nombreuses plaintes des abonnés ne laisseront pas indifférents les dirigeants des diverses usines qui fournissent le gaz à Bruxelles.

La Question des Loyers

Nous serons forcément obligés d'ouvrir sous ce titre une rubrique spéciale.

Le nombre de personnes que la solution du problème des loyers intéresse est tellement grand qu'il ne se passe pas de jour sans que nous recevions des quantités de lettres ou de visites relatives à cette question.

Voici entre toutes une lettre qui nous paraît très intéressante... excepté pour les propriétaires...

Pendant que de vaillants soldats s'entorgent, que des millions de francs se dépensent en fumée, que des industries chôment, que le commerce est dans un marasme absolu et qu'un grand nombre de pauvres gens subissent des privations de toutes sortes, une grave question reste sans solution :

Le paiement des loyers durant la guerre.

En abordant ce sujet, nous n'avons nullement l'intention de protéger le malhonnête locataire qui, travaillant normalement, cherche à exploiter la situation pour se soustraire à ses obligations envers son propriétaire.

C'est celui qui, foncièrement honnête, ne peut payer, faute de gain, que nous voulons défendre contre le propriétaire tant égoïste qu'inhumain.

Respectueux de l'ordre et des lois établis, nous blâmons par contre, l'injustice et les agissements de certains propriétaires d'immeubles qui font, des privilèges établis, une spéculation honteuse.

La vie économique repose entièrement sur le commerce et le propriétaire doit être considéré comme un commerçant tout comme le loueur d'automobiles ou de pianos qui loue la chose contre rémunération en espèces, avec cette différence que les deux premiers commerçants seront aimables envers leurs clients, tandis que le dernier prétend faire du locataire, son client, un obligé.

Les loueurs d'autos ou de pianos prendront à leurs frais l'entretien des choses louées, tandis que le propriétaire d'immeuble réclame toujours du locataire, la restauration des locaux pour lesquels il perçoit un loyer.

Nous admettons fort bien que le propriétaire doit être protégé par la loi contre le locataire de mauvaise foi, mais l'honnête locataire devrait trouver aide et protection lorsqu'il encourt le danger de devenir victime d'un spéculateur sans vergogne comme il en existe tant de nos jours.

Nous disons donc que le propriétaire fait commerce, en tirant des revenus du montant de ses loyers et qu'en temps ordinaire il jouit de grands privilèges.

Mais peut-il prétendre ? ces derniers, durant la triste période que nous traversons ?

Peut-il réclamer d'être seul mis hors de soucis en face d'une calamité générale ?

Nous répondrons, non, il doit subir comme tout le monde, la crise et ses conséquences.

Il ne doit pas y avoir de privilèges devant les ruines et la misère générale !

Le propriétaire qui exige actuellement des garanties peut-il en fournir, à son tour, au locataire qui paie d'avance, en l'assurant qu'aucun bombardement ne viendra troubler la jouissance des locaux loués ?

Rembourserait-il si, le lendemain du paiement par anticipation, le locataire se trouvait sur la rue sans asile ?

Nous croyons qu'il garderait purement et simplement l'argent reçu et invoquerait, pour se couvrir, le cas de force majeure.

Combien sont nombreux les propriétaires intraitables, lorsqu'il s'agit de réclamer leur loyer et qui, par contre, invoquent l'arrêté suspendant les paiements lorsqu'ils doivent s'acquitter envers leurs fournisseurs ?

Nos juges sont, à quelques exceptions près, tous bien intentionnés pour les locataires, mais la loi n'ayant pas prévu le cas actuel, ils se trouvent très embarrassés pour solutionner la difficulté actuelle.

A notre avis, il nous semble que l'on pourrait accorder, à tout locataire ayant payé régulièrement avant la guerre, de longs délais (voir même une suspension) sans jugement ni frais, à seule fin de ne pas aggraver leur situation déjà pénalisable.

Maintenant, n'avons-nous pas déjà vu nos autorités judiciaires se baser sur l'esprit d'arrêts rendus par différé ? Cours de cassation françaises pour juger une cause n'ayant pas eu de précédent en Belgique ?

Pourquoi ne prendrait-on pas comme base le dernier arrêté français suivant :

« Le paiement des loyers par anticipation durant la guerre est aboli et le règlement

de ces derniers sera prolongé de 90 jours. Ceci est pourtant bien clair et de toute justice!!!

Nous avons bien le droit de prétendre aux mêmes avantages que nos amis de France et si nos propriétaires risquent de perdre quelques loyers, par contre ils peuvent s'estimer heureux en comparaison de ceux des villes bombardées, car ceux-ci perdent non seulement les loyers, mais leurs bâtiments en sus.

Nous savons bien quand les hostilités ont commencé, mais qui peut dire quant elles finiront?

Serait-il donc juste, si la guerre devait durer un an, que celui qui a chôme involontairement, soit contraint de payer la totalité des arriérés de loyers?

En 1871, après la guerre franco-allemande, qui a duré sept mois, les locataires de France n'ont eu à payer que les trois derniers mois, c'est-à-dire que chaque locataire a été soulagé des quatre premiers mois de la guerre, et le paiement du trimestre dû a été échelonné sur une durée de deux années.

Comme il est fort probable que la Ville-Lumière fera de même cette fois-ci, pourquoi Bruxelles n'imiterait-il pas ce beau geste???

Seule une union puissante des locataires pourra faire aboutir une œuvre aussi humanitaire et c'est pour cela que nous vous convions d'en devenir membre.

C'est le seul moyen pacifique et pratique pour que nos desirata soient pris en considération.

Le Comité :

MM. Van Stickle, bijoutier.

J. Conrad, négociant en chaussures.

L. Peremans, voyageur de commerce.

Pour renseignements : 63, rue des Chartroux.

CORRESPONDANCE

Dixi. — Bien reçu votre lettre. L'avenir vous apprendra que vous êtes dans l'erreur. Quant au journal dont vous parlez, il ne publie pas de communiqués parce que ceux-ci ne sont pas payés. Veuillez remarquer qu'il publie des annonces pour des bars ou des théâ où l'amusement coûte cependant plus cher qu'au cinéma ou à la Galté! Qu'en pensez-vous?

Nos Concours

Comme nous l'avons déjà annoncé, nous recevons jusqu'au samedi 21 courant les réponses à notre concours de perspicacité.

Les enveloppes contenant ces réponses seront ouvertes dimanche, à 4 heures, de l'après-midi.

Afin d'assurer la parfaite régularité de cette organisation, nous invitons tous ceux que la chose intéresse à venir assister au dépouillement et au classement des réponses.

Nous publions encore une fois — la dernière — le bulletin de réponse afin que ceux qui n'auraient pu se procurer le premier puissent se servir de celui-ci.

Concours du Bruxellois

I.

1^{re} Réponse :

1 ^{re}	6 ^e
2 ^e	7 ^e
3 ^e	8 ^e
4 ^e	9 ^e
5 ^e	10 ^e

2^e Réponse : Nombre total d'annonces erronées qui seront adressées par les concurrents :

Nom

Prénoms

Adresse

Ce bulletin doit nous être retourné sous enveloppe fermée portant comme adresse :

LE BRUXELLOIS,

45, rue Henri Maus,

BRUXELLES.

Nous recommandons expressément aux concurrents de bien fermer leurs enveloppes et surtout d'inscrire dans un coin de celle-ci la mention : « Concours n° I ».

Ceci afin d'éviter qu'aucune enveloppe ne soit ouverte avant le moment du dépouillement.

Liste des Belges séjournant librement en Allemagne

184. Goffin, Arthur-Jules-Nicolas, conseiller, né le 14-2-1864 à Drehaux.
185. Gardeur, Alfred, employeur, né le 21-6-1859 à Dinant.
186. Gaudinne, Arthur, pâtissier, né le 2-4-1868 à Dinant.
187. Gouzou, Jean-Lazarre, fonctionnaire retraité, né le 15-4-1843 à Dinant.
188. Gilles, J.-Désiré, meunier, né le 30-3-1878 à Dinant.
189. Grigniet, Victor, employeur, né le 10-1-1886 à Dinant.

auras pas appelé en vain à ma vieille expérience.

— C'est que la chose presse!... Nous devons, dès demain, faire tous nos préparatifs de voyage.

— Eh bien! ta déité danse-t-elle ce soir?

— Oui... et, si vous voulez m'accompagner, je puis vous faire passer sur le théâtre.

— Je ferai de la diplomatie avec ta belle entre deux coulisses... La diplomatie est parfaitement de mise dans cette région-là... On dit que maintenant l'Opéra est, après le conseil des ministres, l'endroit où il se fait le plus de politique... Tout à l'heure, après le café pris, tu me feras signe, je demanderai à ta mère la permission de nous retirer, et nous mettrons mon départ sur le compte de la curiosité d'un exilé... Et, au fait, peut-on se retrouver assez vite au théâtre qui exprime le mieux le caractère de notre nation par sa physiologie magnétique et ses attributions à la fois graves et frivoles!... On ne saurait dire qu'on a retrouvé sa patrie quand on n'a pas revu l'Opéra... Un exil comme il faut ne cesse pas à la frontière, mais rue Lepelletier!

Après cette réclame désintéressée faite en faveur d'un théâtre qui, sans doute, tenait sa place dans les galants souvenirs de la jeunesse du vicomte de Fenestrange, la conversation dut cesser entre les deux interlocuteurs, car la marquise entraînait avec sa jeune lectrice.

— Messieurs, dit la marquise avec un ton qui prouvait qu'elle avait retrouvé toute son

190. Guery, Joseph, journalier, né le 19-1-1878 à Anseremme.

191. Guery, Valentin, maçon, né le 7-11-1869 à Anseremme.

192. Georges, Joseph (père), serrurier, né le 29-1-1845 à Neffe-Dinant.

193. Georges, Victor (fils), tailleur, né à Dinant.

194. Gonze, Joseph (père), ouvrier, né le 10-11-1847 à Dinant.

195. Gonze, Alfred-Joseph (fils), chef de station, né le 30-4-1864 à Sables.

196. Guisset, Joseph-Auguste, étudiant, né le 5-6-1898 à Andenne.

197. Guisset, Richard-Camille (fils), journalier, né le 28-6-1878 à Bertogne.

198. Hann, Jules, né le 28-6-1878 à Bertogne.

199. Halloy, Louis, tailleur, né le 3-3-1895 à Dinant.

200. Houillet, Henri, cordonnier, né le 21-12-1857 à Corrennes.

201. Van Heden, Adelin-Georges, contrôleur, né le 28-8-1876 à Dinant.

202. Hachetz, Louis, photographe, né le 18-2-1862 à Dinant.

203. Houlron, Louis, domestique, né le 25-8-1899 à Dinant.

204. Houlron, Henri, domestique, né le 4-5-1869 à Dinant.

205. Van Heden, Joseph, tisseur, né le 7-1-1866 à Dinant.

206. Houbion, Gustave-Joseph, caissier, né le 6-4-1880 à Dinant.

207. Hermann, Jules, négociant, né le 5-7-1881 à Dinant.

208. Henkart, Joseph, cultivateur, né le 18-3-1868 à Anseremme.

209. Hubin, Gustave, peintre, né le 9-7-1872 à Dinant.

210. Hubin, Alexandre, peintre, né le 16-11-1878 à Dinant.

211. Hermann, Edgard, pâtissier, né le 23-7-1896 à Dinant.

212. Hermann, Victor-Ferdinand, hôtelier, né le 20-11-1867 à Dinant.

213. Hardy, Joseph, contrôleur, né le 16-3-1868 à Schaerbeek.

214. Van Heden, Adolphe, tisseur, né le 20-11-1893 à Dinant.

215. Habrau, Alex-Joseph, domestique, né le 1-10-1863 à Lavacherie.

216. Henart, Emile-Ferdinand, coiffeur, né le 27-10-1890 à Anvers.

217. Henry, Maurice, journalier, né le 5-9-1894 à Dinant.

218. Herboeg, Eugène-Joseph, juge, né le 11-1-1865 à Dinant.

219. Herboeg, Léon (fils), étudiant, né le 30-6-1898 à Dinant.

220. Houbien, Armand, ouvrier, né le 4-10-1896 à Dinant.

221. Houbien, Camille (père), meunier, né le 27-1-1861 à Bioul.

222. Hubert, Adolphe, domestique, né le 20-6-1850 à Arrancy.

223. Hubert, Victor (fils), ouvrier, né le 19-8-1892 à Yvoir.

224. Houbin, Joseph, empailleur, né le 27-4-1864 à Dinant.

225. Houbin, Alexandre-Pierre, peintre, né le 19-9-1844 à Dinant.

226. Houillet, Jules, lift-boy, né le 31-7-1880 à

ancienne gaieté, je vous amène une véritable prisonnière... Louise ne voulait pas dîner avec nous... Je l'ai fait habiller de force!... et je crois que, cette fois, vous vous rangerez du côté de l'arbitraire et du despotisme, en voyant les résultats qu'il a produits!...

Louise, en effet, était charmante. Une robe de mousseline à corsage montant, sans autre ornement qu'un nœud de ruban bleu, dessinait sa taille svelte et ne laissait deviner que les contours harmonieux de sa poitrine et de ses épaules, dont la blancheur vivante palpitait sous la blancheur transparente de l'étoffe. Ses beaux cheveux d'un châtain sombre, grâce aux soins d'une des caméristes de la marquise, encadraient amoureusement sous leurs bandeaux ondulés le pur ovale de son visage, qu'une émotion intime et profonde, si bien dissimulée qu'elle pût être, animait en ce moment d'une teinte plus vermeille encore que de coutume. C'était la réalisation d'une de ces vierges resplendissantes dubs au pinceau poétique de Murillo; seulement, on eût dit qu'en soulevant le voile qui couvrait cette candide beauté pour jeter sur elle un regard indiscret, quelque curieux impertinent avait effarouché sa pudeur.

Il y avait tant de différence entre cette ravissante Parisienne si heureusement improvisée par la marquise et la provinciale un peu gauche que Tristan avait trouvée dans la diligence relayant à Antony, que toute espèce de corrélation entre cette dernière aventure et l'apparition nouvelle se serait immédiatement évanouie dans l'es-

omerée.

227. Hallmin, Auguste, mineur, né le 7-2-1878 à Lille.

228. Jamolet, Jules, fonctionnaire, né le 2-2-1861 à Ougrée.

229. Jaumotte, Léopold-Joseph, journalier, né le 14-1-1849 à Halloy.

230. Jaumotte, Victor-Armand, boulanger, né le 23-6-1886 à Anseremme.

231. Janot, Casimir, instituteur, né le 11-12-1881 à Sorinnes.

232. Jacquemart, Alexandre-Joseph, sans prof., né le 1-9-1849 à Natoye.

233. Jacquemart, Victor, sans prof., né le 23-12-1846 à Natoye.

234. Jacob, Nicolas-Aurel, journalier, né le 21-6-1874 à Rochefort.

235. Jaumonette, Jules-Joseph, journalier, né le 21-7-1879 à Purnode.

236. Jacquemin, Aimé, caissier, né le 11-9-1894 à Anseremme.

237. Jacquemin, Théophile, télégraphiste, né le 20-8-1885 à Hona.

238. Jaumaux, ouvrier, né le 25-4-1879 à Dinant.

239. Kineque, Hubert, diamantaire, né le 25-4-1899 à Rivage-Dinant.

240. Lebrun, Henri, pâtissier, né le 27-2-1896 à Dinant.

241. Lebrun, Pierre-Auguste, tailleur, né le 12-10-1860 à Dinant.

242. Laforet, Joseph-Pierre, tisseur, né le 6-12-1856 à Dinant.

243. Lecheng, Ferdinand, boucher, né le 15-8-1885 à Dinant.

244. Laforet François-Achille, tailleur, né le 28-8-1889 à Dinant.

245. Laurent, Camille, journalier, né le 15-1-1883 à Dinant.

246. Lemer, Alexandre, journalier, né le 18-9-1859 à Dinant.

247. Lemaire, Louis, peintre, né le 27-12-1842 à Bouvignes.

248. Lardinois, Alphonse-Hubert, employé, né le 13-11-1874 à Dinant.

249. Libert, Joseph, cocher, né le 15-1-1898 à Anseremme.

250. Lenel, Henri, pâtissier, né le 16-10-1878 à Soimier.

251. Lejeune, Achille-Thomas, négociant, né le 22-9-1864 à Capelle (Hollande).

252. Laforet, Léon, boulanger, né le 25-1-1872 à Wellin-Lupnat.

253. Lempereur, Arthur-Alphonse, écolier, né le 1-11-1896 à Neffe-Dinant.

254. Lempereur, Emile-Louis, employé, né le 27-1-1878 à Neffe-Anseremme.

255. Louse, Auguste, ouvrier, né le 2-10-1852 à Dinant.

256. Lambert, Camille, avocat, né le 4-6-1871 à Anseremme.

257. Lambert, Léon-Alexandre, rentier, né le 4-6-1871 à Anseremme.

257. Lambert, Léon-Alexandre, rentier, né le 6-2-1859 à Charleroi.

258. Lambert, Charles-Ernest, rentier, né le 6-4-1859 à Charleroi.

259. Lambert, Achille, batelier, né le 17-12-1843 à Dinant.

260. Libert, Henri-Lucien, ouvrier, né le 2-2-1856 à Anseremme.

261. Libert, Jules, ouvrier, né le 6-12-1845 à

prit de l'héritier des Morvilliers, alors même qu'elle s'y fût présentée. On se rappelle d'ailleurs que l'ivresse avait enlevé à Tristan toute sa raison, lorsqu'un mois auparavant il s'était laissé aller d'une façon si peu digne aux suggestions de Florentine et de ses commensaux.

Un murmure d'admiration erra sur les lèvres de Fenestrange; Tristan resta silencieux et pensif. En ce moment on annonça à la marquise qu'elle était servie.

Tristan s'avança vers Louise pour lui offrir son bras; mais celle-ci s'était comme préventivement réfugiée auprès du comte, dont elle avait pris le bras avec une précipitation qui aurait eu presque les apparences de la familiarité, si cette hypothèse avait pu être admissible.

L'affectation de Louise à manifester sa préférence pour Fenestrange aurait pu cependant donner lieu à quelque commentaire fâcheux, si l'ancien officier de la garde royale n'en eût immédiatement imaginé une traduction inoffensive, avec l'empressement d'un homme qui cherche à excuser un petit triomphe de vanité.

— Votre lectrice, chère marquise, a eu plus d'intelligence que nous, dit-il; elle a compris qu'en ce jour de réconciliation, votre fils vous appartenait tout entier, et que nul n'avait le droit, même un instant, de vous le prendre!...

On applaudit à l'interprétation que Fenestrange donnait à ce petit incident, et les quatre convives passèrent dans la salle à manger.

(A suivre.)

Anseremme.
262. Lamkin, Paul, négociant, né le 30-5-1843 à Goudon-Celles.
263. Lecomte, Edouard, maçon, né le 12-1843 à Neffe-Anseremme.
264. Leloutte, Camille, pontonnier, né le 13-8-1845 à Neffe-Anseremme.
265. Lervy, Emile, menuisier, né le 22-2-1892 à Celles.
266. Laforet, Georges-Henri, pâtissier, né le 28-3-1887 à Dinant.
267. Lefebvre, Albert-Joseph, marchand de vélos, né le 14-5-1884 à Ciney.
268. Leblanc, Georges-Joseph, intendant, né le 26-2-1876 à Dinant.
269. Laurent, Emile-Constant, juge, né le 12-3-1871 à Dinant.
270. Lemaire, Cyrille, domestique, né le 27-7-1895 à Dinant.
271. Ledoux, Auguste, cultivateur, né le 18-1-1859 à Pont-de-Loup.
272. Lejeune, Maurice (fils), école ingénieur, né le 23-2-1896 à Marinelle.
273. Lernet, Armand, rentier, né le 4-8-1881 à Louvain.
274. Libion, Camille, hôtelier, né le 1-11-1860 à Chièvres.
275. Laforet, Eugène, menuisier, né le 1-5-1875 à Dinant.
276. Mallard, Ferdinand, journalier, né en 1857 à Sorin-ues.
277. Masson, Godefroid, serrurier, né le 31-10-1872 à Liège.
278. Marchal, Victor-Joseph, tisseur, né le 5-6-1871 à Dinant.
279. Molaise, François, tisseur, né le 14-12-1891 à Dinant.
280. Molaise, Remi, ouvrier, né le 11-5-1891 à Dinant.
281. Manteau, Georges, tisseur, né le 17-12-1871 à Lille.
282. Migotte, Désiré, journalier, né le 1-11-1812 à Sommière.
283. Michel, Joseph-Auguste, musicien, né le 18-2-1852 à Philippeville.
285. Michel, Léon, brasseur, né le 26-10-1896 à Neffe-Dinant.
286. Michel, Augustin, tisseur, né le 8-1-1869 à Bruxelles.
287. Michel, Jean, camelot, né le 23-9-1856 à Dinant.
288. Manquit, Edouard, employé, né le 12-6-1879 à Dinant.
289. Mèresse, Arthur (fils), tisseur, né le 7-6-1900 à Dinant.
290. Meura, Albert, ouvrier, né le 28-11-1876 à Neffe-Dinant.
291. Masson, Jean-Pierre, serrurier, né le 2-2-1876 à Bressoux.
292. Malaise, Alphonse, négociant, né le 28-3-1843 à Dinant.
293. Mascart, Camille, négociant, né le 2-3-1851 à Dinant.
294. Majerus, Camille, employé, né le 25-7-1872 à Neffe-Dinant.
295. Martin, Jean, journalier, né le 6-3-1888 à Gembloux.
296. Mèresse, Félix-Emile, chauffeur, né le 30-3-1875 à Boné.
297. Marloie, Auguste, professeur, né le 5-3-1852 à Yvoir.
298. Mouton, Camille, tisseur, né le 22-5-1878 à Dinant.
299. Michat, Emile, ouvrier, né le 22-8-1881 à Mageret.
300. Minet, Jules-Engène, comptable, né le 19-5-1872 à Anseremme.
301. Michel, Aimé, menuisier, né le 25-7-1862 à Ville-au-Montois.
303. Nieslay, Jules, journalier, né le 7-4-1866 au-Montois.
302. Michel, Rocher, né le 22-2-1900 à Ville-au-Montois.
304. Noiset, Jules, jardinier, né le 12-8-1888 à Franc-Waret.
305. Nossaint, Remi-Joseph, sans prof., né le 18-1-1855 à Dövinne.
306. Noël, Eugène, brasseur, né le 20-8-1870 à Soy.
307. Neusy, Désiré, mineur, né le 24-10-1842 à Seraing.
308. Néonze, Gustave-Arthur, march. de fer, né le 15-5-1858 à Dampierre.
309. Noiret, Victor, brasseur, né le 5-8-1897 à Dinant.
309. Oriest, Pierre, ouvrier, né le 4-9-1870 à Lede (Flandres).
311. Ory, Homère, marbrier, né le 27-7-1854 à Dinant.
312. Ory, Joseph-Xavier, télégraphiste, né le 27-6-1881 à Dinant.
313. Ory, Adelin, ouvrier, né le 20-7-1875 à Dinant.
314. Oger, Ferdinand, mécanicien, né le 28-11-1878 à Dinant.
315. Pinsmaille, Louis, journalier, né en 1842 à Dinant.
316. Pinsmaille, Edouard, journalier, né le 5-11-1885 à Anseremme.
317. Pirsau, Hubert, journalier, né le 25-11-1858 à Dinant.

318. Puffet, Arthur, tisseur, né le 12-11-1897 à Anseremme.
319. Puffet, Emile-Joseph, batelier, né le 24-3-1873 à Amorois.
320. Ponchelet, Henri, peintre, né le 29-11-1874 à Anseremme.
321. Pinsaille, Edouard, cordonnier, né le 30-8-1860 à Chaukieré.
322. Pinsaille, Jules, tisseur, né le 2-5-1878 à Aluin (Belgique).
323. Perat, Léopold-Jean, serrurier, né le 7-2-1867 à Dinant.
324. Pissou, Georges, ouvrier, né en 1900 à Dinant.
325. Pissou, Jules-Joseph, couvreur, né le 17-4-1895 à Dinant.
326. Pissou, Jean-Joseph, couvreur, né le 2-2-1860 à Dinant.
327. Pissou, Emile, écolier, né le 30-12-1897 à Dinant.
328. Pierard, Camille-Victor, brasseur, né le 29-3-1870 à Dinant.
329. Paquet, Joseph, cordonnier, né le 25-2-1849 à Falinaque.
330. Pirot, Camille-Clément, négociant, né le 15-7-1888 à Salet-Warmich.
331. Pollet, Constant, tisseur, né le 18-2-1862 à Bouvignes.
332. Poissou, Jean-François, professeur, né le 23-12-1886 à Anvers.
333. Point, Jules-Antoine, fonctionnaire, né le 10-4-187 à Philippeville.
334. Pollet, Charles-François, tisseur, né le 7-6-1863 à Neffe-Dinant.
335. Péduzzi, Alexandre, facteur, né le 8-5-1885 à Falmagne.
336. Ponceur, Joseph-Edmond, tisseur, né le 1890 à Mont-Gouthier.
337. Ponceur, Ernest, cultivateur, né le 16-7-1849 à Fessoux.
338. Pierre, Eugène, horloger, né le 14-9-1856 à Sommière.
339. Piret, Georges-André, télégraphiste, né le 7-3-1883 à Dinant.
340. Pirot, Adolphe, ouvrier, né le 14-1-1888 à Dinant.
341. Pierson, Xavier, journalier, né le 27-12-12-1-1892 à Frizogne.
342. Paquet, Auguste-Eugène, mécanicien, né le 17-3-1859 à Waulsort.
343. Paquet, Arthur-Henri, tisseur, né le 29-5-1895.
344. Paquet, Jules, journalier, né le 20-3-1864 à Yvoir.
345. Pielle, Désiré, couvreur, né le 12-1-1844 à Anseremme.
346. Pielle, Camille, domestique, né le 2-5-1886 à Anseremme.
347. Pielle, Ernest, électricien, né le 8-5-1880 à Veillon.
348. Patigny, Lambert, négociant, né le 21-8-1861 à Dinant.
349. Puissant, Jean-Baptiste, tisseur, né le 1-1-1880 à Dinant.
350. Quinet, Henri, boulanger, né le 22-10-1892 à Dinant.
351. Quinet, Ferdinand, tisseur, né le 5-8-1894 à Dinant.
352. Quinet, André, ouvrier, né le 25-3-1895 à Dinant.
353. Richard, Henri, boulanger, né le 15-7-1870 à Dinant.
354. Richard, Alexis-Léopold, verrier, né le 10-9-1875 à Dinant.
355. Raynaert, Adolphe, tisseur, né le 11-2-1868 à Hermalle.
356. Rebeck, Félix, ouvrier, né le 12-5-1868 à Dinant.
357. Rauwez, Léon, pharmacien, né le 11-8-1889 à Andenne.
358. Ranwez, Henri, monteur, né le 10-7-1889 à Andenne.
359. Roquet, Gustave, horloger, né le 11-4-1850 à Bonneville.
360. Rase, Alphonse-Joseph, ouvrier, né le 28-7-1881 à Sommière.
361. Royana, Théophile-Joseph, facteur de poste, né le 7-3-1870 à Calles.
362. Roulin, Joseph-Alphonse, empl. chemin de fer, né le 20-11-1882 à Anseremme.
363. Rennalet, Jules, menuisier, né le 17-3-1877 à Dinant.
364. Romain, Edouard, employé, né le 1-12-1870 à Villers-Poteries.
365. Ranclet, Henri, tisseur, né le 5-5-1893 à Thines.
366. Roulin, Lambert, contrôleur, né le 31-7-1865 à Neffe-Anseremme.
367. Roder, Armand, liquoriste, né le 27-8-1889 à Fargnois.
369. Rousseau, Joseph, ouvrier, né le 2-4-1861 à Besançon.
370. Remy, Alexandre, étudiant, né le 25-7-1898 à Dinant.
371. Remy Jules, négociant, né le 20-3-1895 à Dinant.
372. Remy, Jules, prop. de remise, né le 15-2-1861 à Dinant.
373. Sanier, Paul-Xavier, négociant, né le 1-2-1887 à Huy.
374. Schugens, Jules-Joseph, télégraphiste, né

le 17-12-1874.
375. Sasserath, Léon, dentiste, né le 22-4-1881 à Namur.
376. Somville, Jules, employé, né le 12-1-1872 à Surice.
377. Silvet, François-Joseph, boulanger, né le 5-11-1887 à Dinant.
378. Somme, Ferdinand-François, tailleur, né le 7-5-1893 à Dinant.
379. Seram, Léopold, ouvrier, né le 24-11-1881 à Dinant.
380. Schelbach Emile-Joseph, menuisier, né le 17-12-1882 à Dinant.
381. Struway, Alfred, tisseur, né le 22-2-1877.
382. Struway, Hubert coiffeur, né le 1-11-1887.
383. Struway, Constantin, journalier né le 22-9-1878 à Jemeppe.
384. Schoumaeker Henri, employé, né le 2-10-1885 à Dinant.
385. Simon, Emile, employé de banque, né le 12-9-1890 à Anvers.
386. Serville, Lambert, empl. de tissage, né le 9-6-1878 à Neffe-Dinant.
387. Seins, Ferdinand, boulanger, né le 27-2-1888 à Walcourt.
388. Suray, Achille, emballeur, né le 14-6-1869 à Dinant.
389. Simon, Auguste, cocher, né le 14-5-1845 à Felly-Arquennes.
390. Spineto, Pierre-Paul, pharmacien, né le 24-3-1852 à Dinant.
391. Thonon, Victor-Joseph, maçon né le 26-10-1860 à Dinant.
392. Thomas Thomas-Arthur, cordonnier, né le 1-12-1859 à Dinant.
393. Techerolle, Louis, installateur, né le 14-8-1851 à Dinant.
394. Toussaint, Joseph, ouvrier né le 1-12-1875 à Tellin (Luxembourg).
395. Toussaint, François-Joseph peintre, né le 29-3-1856 à Dinant.
396. Toussaint, Louis-Prosper, caissier, né le 7-2-1872 à Dinant.
397. Toussaint, Erasme-Joseph, tisseur, né le 25-7-1872 à Averson.
398. Toussaint, Félix, tisseur, né le 29-3-1874 à Neffe-Anseremme.
399. Toussaint, Auguste-Victor, tisseur, né le 21-1-1868 à Anseremme.
400. Toussaint, Ferdinand, apprenti, né le 20-11-1874 à Neffe-Anseremme.
401. Thiery, Joseph, bûcheron, né le 4-12-1879 à Haut-Fays.
402. Tschoffen, Maurice-Henri, procureur, né le 4-3-1868 à Dinant.
403. Frerotie, Henri négociant, né le 5-6-1874 à Dinant.
404. Paquet, Joseph-Alphonse, négociant, né le 6-10-1862.
405. Perage, Joseph, jardinier, né le 27-4-1859 à Dinant.
406. Pissaut, Florian, tisseur, né le 18-6-1900 à Spremont.
408. Pissant, Camille, cultivateur, né le 30-10-1873 à Ciney.
408. Thomas, Joseph, tisseur, né le 9-2-1893 à Dinant.
409. Tourneur, Alphonse, cultivateur, né le 19-10-1850.
410. Pock, Nicolas, compt., né le 22-11-1890.
411. Vandourme, Jules, tisseur, né le 25-8-1898 à Dinant.
412. Verhers, François, poète lyrique, né en 1851 à Anvers.
413. Wauthier, Juste, journalier, né le 27-3-1876.
414. Watuste, Gustave, maçon, né le 25-8-1877 à Dinant.
415. Wartygné, Philippe, négociant, né le 8-9-1855 à Dinant.
416. Wartigné, Louis, employé, né le 5-11-1885 à Dinant.
417. Wartigné, Lucien, employé, né le 27-10-1895 à Dinant.
418. Warnier, Aimable, brasseur, né le 17-8-1884 à Outfet.
419. Warnon, Joseph, journalier, né le 17-8-1897 à Dinant.
420. Warzée, Charles-Octave, écolier, né le 12-2-1809 à Dinant.
421. Wespin, Gustave, cordonnier, né le 10-3-1846 à Dinant.
422. Welmer, Nicolas, ouvrier, né le 15-1-1888 à Dinant.
423. Watisse, Louis-Alexandre, cordonnier, né le 26-2-1849 à Dinant.
424. Wauthier, Alphonse, cultivateur, né le 4-4-1876 à Lavacherie.
425. Willot, Alexandre, bûcheron, né le 28-4-1877 à Houyet.
426. Willame, Florent, sans prof., né le 10-9-1842 à Elesmes.
427. Willame, Henri, ouvrier, né le 4-5-1847 à Elesmes.

Se trouvent à CASSEL
428. Corthals, Adolphe, ouvrier, né le 11-7-1897.
429. Breuer, Henri, machiniste, né le 13-11-1874 à Dolhain.
430. Corthals, Alphonse, ouvrier, né le 8-1-1865 à Bourg-Léopold.
431. Corthals, Joseph, ouvrier, né le 24-1-1899.
432. Dechaîneux, René, volontaire, né le 4-3-1894 à Hodimont.

Petites annonces

TARIF

Les 3 lignes (minimum)	0.50
La ligne supplémentaire	0.20

Maisons

Appartements

A louer belle maison meubl. quart. Louise. Ec. b. journ. s. C.C. 228

Bel app, non g. a l., garage, p. coch., 125, r. Gaucheret (Nord). 466

A louer bel appart. rich. garni, sal., ch. à coucher, salle de bain, électric., 21, rue de la Sablonnière. 517

A louer bel. grande chambre garn., 30 fr., et mans. tr. propre, 10 fr., d' mais. sér. et pr. Pens. dep. 60 fr. p. m. Près p. de Namur. Ec. C. R., bur. journ. 533

On cherche chambre av. pension au centre. Offres sous D. S. 45, bur. journal. 535

Appart. à louer, 1^{er} étage (Bourse), 3 pl., entrée coch. S'adr. L. F. Z., bur. journ. 525

Bel app. non g. à l., garage, p. coch., 125, r. Gaucheret (Nord). 466

On dem. à louer appart. 3 pl. env. parc St-Gilles. Ec. av. pr. E. H., bur. j. 474

Enseignement

Leçons particul. ou répétitions p. aider les écoliers à faire leurs devoirs de français, de latin et d'allemand. Fr. 0.60 l'heure. Répondre, rue de la Paille, 10. 230

Instituteur dipl. exp., meill. référ., donne leçons franç. Pr. en pension jeunes enf., soins matern., éduc. soig. Ec. L. D., bur. j. 465

Divers

4 AUTOS 16 HP. Landdaulet à vend. en bloc 16,000 fr. 14A, rue des Chanteurs, Brux.-N. 480

La lait de l'Abbaye de Cortenberg inf. le public que pend. la durée de la guerre le lait aseptique de son expl. (p^r nour. et mal.) sera porté de fr. 0.60 à 0.45 le litre et le lait de ménage pur et compl. à fr. 0.28 le lit. Adr. les comm. au dépôt, 16, r. Sans Souci, Ixelles. 505

A vendre couvre-lit brodé et bureau et fauteuil américains. Ec. A.N.S., bur. journ. 229

Hollandais se rendant lundi prochain en Hollande se charge de commis., etc. Ec. F. P., bur. j. 231 la Paille, 10.

Hypothèques. Petits capitaux à placer. Ec. A. A., bur. journ. 518

Accoucheuse

1^{er} diplôme, 30 ans prat. Ex-directrice Maternité RETARDS-CONS. SECRÈTES Man spricht Deutsch 44, Rue de la Rivière-Nord, 44 478.

Achat. Très bons titres cotés. Bur. de 2 à 4 h. 344, r. Palais. 447

35,000 fr. billets et or franç. à vendre, cours minim. 85 marks p. 100 fr. Ec. som. dés. ou faire off. p. le tout S. H. 19, bur. journ. 510

Achat d'or et bijoux aux meilleures condit. Tous les jours (merc. et dim. excepté) de 9 à 11 et de 14 à 16 h. Discret. 15, rue le Titien. 510

Fam. Edm. Pirlot-Steux, de Bauche (en bonne santé) ser. reconn. à pers. qui donn. nouvelles de fam. L. Steux-Lamarque, indust., Dottignies-St-L. et de fam. Bernard-Sommerlinck, antiq., rue longue de la Monnaie, 62, Gand. 532

Pneus 1^{re} marque. Ec. L. D. bureau du journal. 534

Dem. d'emplois

Demois. honor. sach. couture et mén. cherche place quelc. Ec. Mlle Laeveren, r. de l'Empereur, 29. 613

FOURRURES

en tous genres 1^{er} choix
Garnit. véritable Skungs val. 750 fr. pour 275 fr.
500 peaux de Skungs à fr. 7.50 la peau
500 beaux paletots
dernier genre, valeur 65 francs pour fr. 15
Costumes tailleur doublé soie, 25 francs
Plumes, Parades, Aigrettes, Corsages, etc. marques
LE TOUT A MOITIÉ PRIX
38-40, rue Van Artevelde (Bourse)
446

Imprim. Le Bruzellois, 45, rue Henri Maus, Brux.